



Association Nationale « Le Refuge »
2, rue Germain-34000 Montpellier
Tél.: 09.50.83.06.78 / 06.31.59.69.50
www.le-refuge.org

Rapport d'activités 2010

Isolement, mal être, repli sur soi...

**JUSQU'À
13 FOIS
PLUS DE
TENTATIVES DE
SUICIDE
CHEZ LES JEUNES
HOMOSEXUEL(LE)S**

*La lutte contre l'homophobie et les préjugés
passe d'abord par vous !*

ASSOCIATION NATIONALE LE REFUGE
Hébergement temporaire et accompagnement psychologique et social des jeunes victimes d'homophobie
06 31 59 69 50 www.le-refuge.org
2, rue Germain - 34000 Montpellier (près de la Préfecture)

- HEBERGEMENT TEMPORAIRE
- SUIVI SOCIAL ET PSYCHOLOGIQUE
- MEDIATION FAMILIALE
- INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

- ACCUEIL DE VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE -
- PREVENTION DE L'ISOLEMENT -
- PREVENTION DU SUICIDE DES ADOLESCENTS -
- PREVENTION DES PRISES DE RISQUES -



<i>Témoignages</i>	<i>page 3</i>
<i>Présentation de l'association</i>	<i>page 4</i>
<i>Chiffres Clés</i>	<i>page 7</i>
<i>Accompagnements Montpellier</i>	<i>page 10</i>
<i>Accompagnement Social</i>	<i>page 12</i>
<i>Accompagnement professionnel</i>	<i>page 15</i>
<i>Formation des Bénévoles</i>	<i>page 16</i>
<i>Prévention et Sensibilisation</i>	<i>page 17</i>
<i>Forums</i>	<i>page 20</i>
<i>Journées Spéciales</i>	<i>page 22</i>
<i>Les Réseaux</i>	<i>page 24</i>
<i>Partenariats</i>	<i>page 26</i>
<i>Entretiens aux Ministères</i>	<i>page 28</i>
<i>Ils ont visité notre structure</i>	<i>page 31</i>
<i>Accès à la citoyenneté</i>	<i>page 31</i>
<i>Élargir nos horizons!</i>	<i>page 32</i>
<i>Communication</i>	<i>page 37</i>
<i>Objectifs atteints en 2010</i>	<i>page 39</i>
<i>Conclusion</i>	<i>page 40</i>
<i>Remerciements</i>	<i>page 41</i>

« Je suis très intéressé par vos actions. Je suis moi-même travailleur social depuis 15 ans dans le secteur de l'urgence sociale. J'ai travaillé dans plusieurs centres d'hébergement d'urgence, en lieu d'accueil de jour et je suis actuellement en charge du SAMU social de Seine-Saint-Denis. J'ai été confronté à plusieurs reprises à des situations de jeunes homosexuels en situation de rue et j'ai toujours été convaincu de la nécessité de leur proposer une prise en charge spécifique et adaptée. Je souhaiterais mettre à votre disposition mes connaissances et compétences dans la mise en œuvre de vos projets sur Paris »

Bruno FELIX, chargé du SAMU social de Seine-Saint-Denis

« Bonjour, je suis un jeune gay de 20 ans qui n'arrive pas à s'aimer, c'est psychologique! Je recherche de l'aide pour essayer de comprendre mon mal-être. Je suis très malheureux et ne sais plus quoi faire pour reprendre goût à la vie. Mon entourage ne s'en rend pas compte et il m'est impossible d'en parler. Au contraire, je le dissimule car j'ai la haine d'être homo au fond de moi, pourtant j'aimerais pouvoir m'accepter !! Tout ça est compliqué et je ne sais pas s'il est possible pour vous de m'accorder un peu de votre temps et essayer de me comprendre et m'aider ? »

Fabrice, 18 ans

Que votre projet puisse trouver ses points d'équilibre et se développer dans le souci de répondre aux nombreuses attentes dont vous vous faites l'écho. Le rôle d'une association comme la vôtre demeure aujourd'hui encore plus indispensable.

**Dominique KELLER, Directeur Santé Publique et Environnement
Agence Régionale de Santé du Languedoc-Roussillon**

« La situation des jeunes accueillis par l'association LE REFUGE révèle trop souvent, outre une rupture familiale, une souffrance liée à l'impossibilité pour eux de faire valoir leurs droits, de régler un problème juridique ou simplement de verbaliser leur vécu. Autant d'obstacles à la réinsertion qui ne peuvent être levés si ces mêmes jeunes ne bénéficient pas d'un interlocuteur à la fois juriste et confident absolu. Cet interlocuteur est l'avocat. C'est en cette qualité que je tente d'apporter à la demande de l'association LE REFUGE ce complément indispensable aux mesures d'accompagnement entreprises avec talent par les bénévoles de l'association. J'éprouve un bonheur sans égal à exercer ma profession notamment au service du REFUGE. La volonté des personnes que j'y rencontre est une source de motivation permanente et fait de mon métier non seulement l'un des plus vieux au monde mais sans aucun doute le plus beau.»

Charles BERNIER, Avocat du Refuge

Présentation de l'association

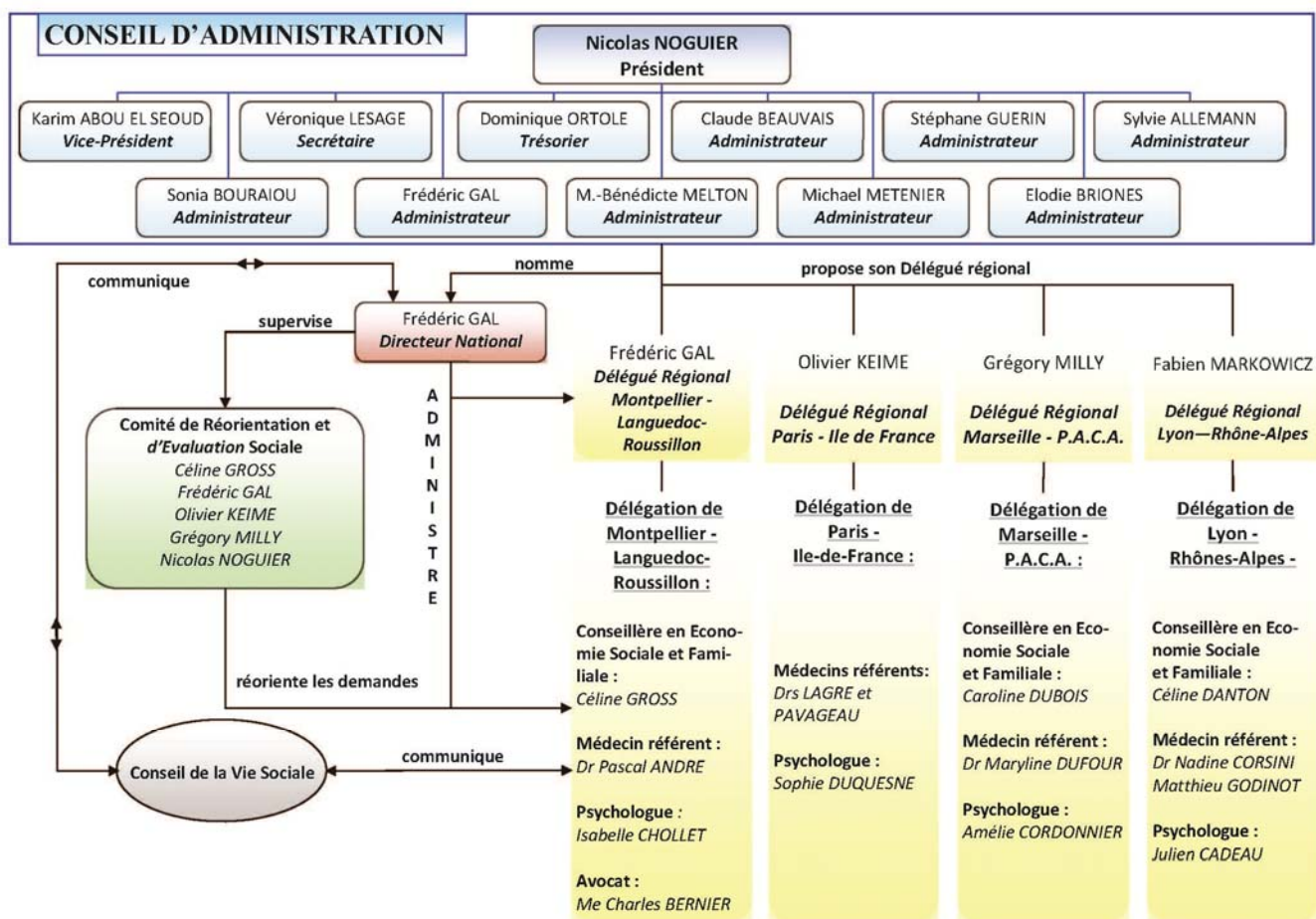
L'association Nationale «Le Refuge » a été déclarée comme association loi 1901 à but non lucratif le **8 janvier 2003** et publiée au Journal Officiel du 22 février 2003.

1) **Son siège social** se trouve au 2 rue Germain - 34000 MONTPELLIER

Quatre délégations existent en France à ce jour :

- Montpellier (Languedoc-Roussillon)
- Paris (Ile-de-France)
- Marseille (P.A.C.A.)
- Lyon (Rhône-Alpes)

2) **Organigramme** :



3) Ses objectifs restent les suivants :

- Administrer et gérer tout établissement, service ou structure concourant à la réalisation de l'objet de l'association.
- Promouvoir des modes d'accueil, de prise en charge et d'intervention variés et adaptés, répondant aux besoins spécifiques et évolutifs des personnes concernées.
- Sensibiliser les pouvoirs publics à la détresse du public concerné.
- Favoriser et mettre en œuvre toute étude, recherche, action ou formation, relevant du sujet de l'adolescence et de l'homosexualité.
- Établir des partenariats avec toute organisation reconnue, privée ou publique, agissant dans le même champ d'action que l'association.
- Organiser ou participer à toute action ayant pour objectif la lutte contre l'homophobie et ce dans tous les domaines : scolaire, social, culturel, familial ou professionnel et favoriser ainsi auprès de la société, la compréhension et l'acceptation de la diversité sentimentale et sexuelle des adolescents et jeunes majeurs.
- Mettre en place une cellule d'écoute, de soutien et de médiation familiale.
- De plus, l'association a la personnalité morale. Elle dispose donc de la capacité juridique et peut, à ce titre, exercer toute action en justice aussi bien en demande qu'en défense.

L'association a depuis peu officialisé trois points particuliers :

- Informer et intervenir dans les établissements scolaires afin de sensibiliser les jeunes adolescents à la problématique de l'homophobie.
- Promouvoir une prévention des pratiques à risque, notamment dans la lutte contre le VIH, les IST et les MST.
- Participer à la lutte contre le suicide.

4) Quel contexte ?

Les **adolescents victimes d'homophobie** ont, paritairement, 6 à 16 fois plus de risque de tenter de mettre fin à leurs jours que les jeunes hétérosexuels.

Tel est le constat alarmant qui mobilise les bénévoles de notre association.

Des études américaines, canadiennes, australiennes et néo-zélandaises avaient établi une surmortalité suicidaire chez les homosexuels, treize fois plus élevée que dans la population générale. Pour la première fois en France, une enquête dévoilée par le quotidien **Le Monde du 10 septembre 2005** et dirigée par le Docteur Marc SHELLY - Médecin de santé publique et responsable du centre de dépistage anonyme et gratuit de l'hôpital parisien Fernand Widal - **montre que les homosexuels âgés de 16 à 39 ans ont treize fois plus de risque de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuels.**

Or, **l'absence de réponse à ces appels de détresse** est criant, surtout lorsqu'on constate que la majorité des tentatives de suicide surviennent au cours de l'adolescence alors que ces jeunes gens se retrouvent isolés, sans groupe social d'appartenance et aux prises avec un rejet réel ou anticipé de la part du milieu familial.

Les adolescents homosexuels disposent de peu de modèles auxquels se raccrocher et sont confrontés à de nombreuses pressions sociales dans le but d'une adhésion au modèle hétérosexuel dominant. L'homosexualité est encore associée à une image négative et les jeunes qui ne correspondent pas aux stéréotypes de masculinité ou de féminité normés, doivent composer avec cette réalité pour se construire une image

positive d'eux-mêmes. Les adolescents, fragilisés, sont ainsi enfermés dans un isolement qui contribue à la dégradation de l'estime de soi et conduit inexorablement au mal-être dont les conséquences peuvent être très douloureuses : décrochage scolaire, consommation abusive de drogues et d'alcool, comportements sexuels à risque, suicide, négation ultime de l'existence.

Parmi ces adolescents en souffrance et prisonniers d'eux-mêmes certains sont confrontés à un rejet familial qui débouche trop souvent sur des situations de pressions psychologiques voire de violences physiques telles que le jeune est contraint à fuir cet environnement, quand il n'y est pas forcé dès les premiers jours de sa majorité.

Le rejet dont ces adolescents sont victimes au sein même des dispositifs existants (personnel non formé, non sensibilisé voire homophobe) est alors insoutenable pour ces jeunes gens qui, livrés à eux-mêmes et souvent désespérés ne bénéficient d'aucun conseil, d'écoute, ni guide pour une réintégration dans la société.

C'est ainsi que l'Association Nationale Le Refuge a pour vocation de prévenir et de rompre cet isolement en proposant :

- Hébergement temporaire
- Accompagnement social et psychologique
- Écoute et médiation familiale
- Intervention en milieu scolaire

5) La Convention avec l'État :

En décembre 2006, L'association est conventionnée par l'État, représenté par le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon et le Préfet de l'Hérault.

Cette convention a été signée par le Préfet et le Président de l'association et à pris effet le 1^{er} janvier 2007.

L'État stipule que : « L'Association Nationale Le Refuge se présente comme la seule structure, en France, susceptible de pouvoir assurer un hébergement d'urgence et un suivi pluridisciplinaire aux jeunes homosexuels(les) rejetés du domicile familial. »

Il précise : « les bénéficiaires du projet sont des jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans, privés de logement, confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle, en rupture familiale et manifestant un mal-être vis à vis de leur homosexualité. »

Par cette convention, l'association est reconnue officiellement, cet engagement prouve que l'État reconnaît explicitement le mal-être des homosexuels et la nécessité d'une prise en charge adaptée.

En contrepartie du versement de l'aide financière (A.L.T. Aide Logement Temporaire) l'association s'engage à loger à titre temporaire, dans des studios loués à cet effet, des jeunes majeurs en difficultés et à mettre en place avec les partenaires sociaux professionnels, un accompagnement des jeunes majeurs durant leur prise en charge pour favoriser leur insertion.

L'association a également été la première en France (non agréée) à bénéficier de deux habilitations nominatives pour l'hébergement d'un mineur âgé de 17 ans, en situation de rejet familial et de mal-être.

L'association est également signataire d'une convention avec le Conseil Général de l'Hérault.

6) Pour qui existe-t-elle?

- L'équipe accueille des jeunes garçons et des jeunes filles en situation d'**isolement** du fait de leur **attirance pour une personne de même sexe**.

Les jeunes gens que nous accompagnons sont dans une situation de **rupture familiale** avérée et/ou connaissent des rapports très conflictuels au sein de leur famille, qui laisse supposer un danger potentiel, tant sur le plan physique que psychologique.

Parfois, un éloignement géographique, *via* un séjour de rupture vis-à-vis de leur commune au sein de laquelle ils sont stigmatisés, apparaît bénéfique.

- Notre public est constitué de **jeunes gens de 18 à 25 ans**, qui viennent vers nous spontanément (site web, plaquettes, affiches...) ou qui nous sont adressés par des structures sociales sensibilisées à nos actions telles les Missions Locales des Jeunes (M.L.J.) **ou travailleurs sociaux indépendants**.

Ce sont, majoritairement, des jeunes garçons dont l'âge moyen est de 20 ans, en situation de rupture familiale et de déni vis-à-vis de leur orientation sexuelle. Il s'agit, souvent, de jeunes défavorisés même si tous les milieux sociaux sont représentés.

- Certains profils sont surreprésentés :

- Jeunes issus de familles pratiquantes,
- Jeunes ayant un parcours d'aide sociale à l'enfance confrontés à un double abandon

- On retrouve toutes les conséquences liées à l'errance, accentuées par l'isolement et le mal-être psychologique consécutif au rejet :

- Dépendances : toxicomanie, alcoolisme
- Prises de risques, d'où une surreprésentation des jeunes confrontés au VIH et aux IST
- Processus d'autodestruction dont les scarifications très présentes chez les jeunes accompagnés du fait de l'image dégradée que les jeunes ont d'eux-mêmes
- Prostitution de survie

7) Leurs Besoins :

- Tous les jeunes accompagnés sur le terrain ou à distance témoignent d'un réel besoin d'écoute.

- Les jeunes sont en rupture de couverture médicale et n'ont pas eu accès aux soins depuis plusieurs mois.

A leur arrivée au Refuge, ceux-ci consultent notre médecin référent et notre psychologue ou un psychologue d'une structure partenaire.

- Ils bénéficient également d'un accompagnement social avec notre conseillère en économie sociale familiale qui travaille en liaison avec la Mission Locale des Jeunes et les services sociaux du département.

- L'accès à l'emploi est également privilégié au sein de notre atelier hebdomadaire de recherche d'emploi et de logement.

Enfin, l'association privilégie le travail multi-partenarial, notamment au sein de collectifs et réseaux.

	Nombre de jeunes entrés en contact avec l'association	Nombre de jeunes hébergés à Montpellier	Accompagnement à distance et réorientations	Accueil de jour hors hébergement
2003	25	1	24	0
2004	37	3	34	0
2005	48	6	42	0
2006	60	9	51	0
2007	92	12	74	6
2008	127	16	102	9
2009	213	27	174	12
2010	337	28	294	15
TOTAL	939	102	795	42

- 145 jeunes garçons et filles ont été pris en charge par nos bénévoles.
- 76 jeunes ont été hébergés dans les appartements relais de l'association :
 - 28 à Montpellier
 - 48 à Paris

En moyenne, 30 jeunes sont accompagnés par mois, dont 16 bénéficient d'un hébergement.

- La permanence a connu 2 061 visites au cours de l'année 2010.
- Les bénévoles ont réalisé 1566 heures d'investissement bénévole
- Aujourd'hui, l'association a 503 adhérents à jour de leur cotisation.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, au vu des besoins et de la demande croissante :

- L'association est dorénavant coordonnée par un directeur national.
- Une conseillère en économie sociale familiale est salariée de l'association, est demeure la référente de l'accompagnement social pour les quatre délégations.
- L'association a obtenu l'agrément du Service Civique permettant de recruter 5 volontaires afin de mener à bien des missions précises.

Cette année l'association a accueilli 14 stagiaires :

- Une stagiaire étudiante à l'IRTS de Montpellier (Formation d'éducatrice spécialisée)
- Une stagiaire étudiante à l'IRTS de Perpignan (Formation d'éducatrice spécialisée)
- Quatre stagiaires étudiants en développement social dont une porteuse du projet sur la revue de presse et d'analyse statistique des résultats des interventions en milieu scolaire.
- Trois stagiaires en « Mobilisation de Projet Professionnel » ayant œuvré à la conception de la nouvelle plaquette ; et l'une ayant participé à l'accompagnement social sous l'égide de la Conseillère en Economie Sociale.
- Deux stagiaires en bac professionnel Service de Proximité et De Vie Locale (dont une, revenue deux fois).
- Une stagiaire en stage d'observation (Préparation au concours d'éducateur spécialisé).
- Une stagiaire étudiante en BTS d'économie sociale et familiale, par le GRETA de Nîmes.
- Une stagiaire orientée par la Mission Locale dans le cadre de son contrat CIVIS.

Nous avons aussi accueilli 5 Volontaires du Service Civique :

- 2 à Paris : Vincent et Margaux
- 3 à Montpellier : Morgane, Marion et Benoit

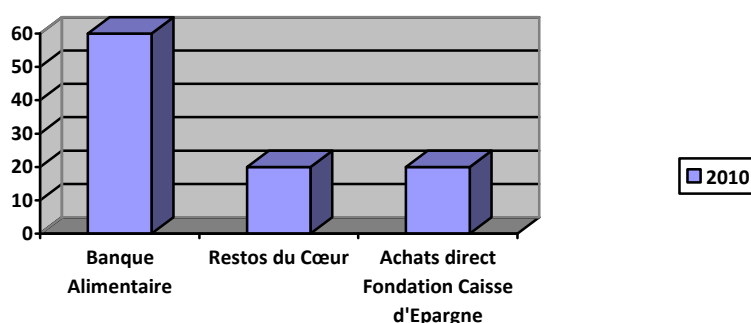
Cet agrément du service civique est pour nous une véritable reconnaissance du travail accompli par la structure. L'agrément a été accordé par l'Agence du Service Civique dans le but de sensibiliser des jeunes majeurs à la problématique rencontrée dans le cadre de l'association et à pouvoir y apporter une réponse, ceci au travers de trois missions principales :

- Aide à l'autonomie et à l'amélioration du cadre de vie
- Accompagnement de jeunes majeurs victimes d'homophobie
- Développement du réseau partenarial

Cette sensibilisation a permis à cinq jeunes majeurs de pouvoir aider des jeunes en rupture familiale, par une découverte de la structure, de ses actions ainsi que de ses moyens.

Tous les jeunes gens accompagnés par l'association ont bénéficié :

- d'un **accompagnement social**, par l'intermédiaire de notre travailleur social et par l'orientation systématique vers la Mission Locale des Jeunes (MLJ) de Montpellier.
- d'une **écoute et d'un soutien** de la part de nos bénévoles.
- d'un **accès aux soins** de par notre médecin référent et des consultations dentaires de Médecins du Monde.
- d'un accès à **l'aide alimentaire** en partenariat avec la **Banque Alimentaire 34**, et les Restos du cœur 34, grâce à financement de **la Fondation Caisse d'Epargne et de la DDCS de l'Hérault**.



- d'une **aide vestimentaire** grâce à la « Vestiboutique » gérée par la Croix Rouge.
- d'un accès à la **culture** grâce à notre partenariat avec la structure Cultures du Cœur.
- d'un accès aux **activités sportives** par l'intermédiaire de l'association Chemin des Cimes et un partenariat avec le Ministère des Sports.
- **d'activités culturelles et ludiques** : sorties aux musées, cinéma, balades en nature, sorties à la plage ou aux lacs de la région, visites d'expositions, sortie au ski nautique, descente en canoë des gorges de l'Hérault...

L'association est locataire de 4 appartements et d'un studio d'hébergement situés dans un immeuble qui dispose d'un lieu de vie commun avec une permanence hebdomadaire, d'une épicerie à visée sociale et d'un coin laverie.

Un studio complète le parc locatif et propose un accès privilégié à l'autonomie, de par sa localisation excentrée et donc plus indépendante

L'association bénéficie d'un local associatif de 44m² mis à disposition par la **mairie de Montpellier**. Celui-ci est ouvert au public depuis le 1^{er} octobre 2007.

Les permanences ont lieu le mardi, le jeudi et le samedi.

Les locaux sont restés ouverts pendant les périodes de fêtes, particulièrement le 25 décembre 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

Au sein de ce local, une bénévole et une Volontaire du Service Civique animent un atelier informatique de recherche d'emploi.

L'équipement de cet atelier informatique a été financé par la Fondation Chèque Déjeuner et l'Institut Randstad.

Une conseillère en économie sociale et familiale, intervient auprès des jeunes hébergés.

Un travailleur social a été bénévole dès septembre 2008, puis est intervenu en tant que vacataire en novembre 2008 (2 permanences mensuelles, travail de terrain). Depuis le 1^{er} janvier 2010, la conseillère en économie sociale et familiale est salariée de l'association.

L'accompagnement se fait sous forme de rendez-vous, généralement imposé par la CESF, et ceci afin de faire le point sur la situation. Un entretien a lieu au moins une fois par semaine pour suivre l'évolution de la situation du jeune.

Dans les premiers temps, un accompagnement à l'accès aux aides légales (ex : CMU) ou aux initiatives locales est nécessaire. En effet, pour la majorité des jeunes qui intègrent les appartements, leurs droits ne sont pas encore ouverts et ils ne connaissent pas les associations locales. Ainsi, cela nécessite un accompagnement aux démarches administratives courantes.

Ensuite démarre l'accompagnement à la recherche d'emploi qui est effectué en parallèle par l'atelier recherche d'emploi, animé par une bénévole, et la CESF sur les différentes problématiques mises en évidence.

Lorsque la situation de la personne est suffisamment stable, notamment en termes professionnels, l'accompagnement est alors tourné vers la recherche de logement.

Au-delà de l'aspect administratif et démarches, le travail porte aussi sur la gestion de la vie quotidienne, de la tenue des appartements-relais, de la gestion efficace d'un budget maîtrisé, mais aussi d'une gestion des tensions et des conflits générés par la cohabitation.

Le travail de la conseillère s'inscrit de plus dans une démarche de partenariat de réseau. Cela permet un meilleur accompagnement des jeunes dans leur recherche d'emploi pour les mener vers une autonomie financière et un logement autonome, mais aussi vers l'insertion sociale.

Ainsi, les jeunes sont obligatoirement inscrits à la mission locale, mais aussi auprès d'autres structures comme Face Hérault ou encore l'APIJE.

Travail de collaboration et de réseau avec les responsables de l'Association et les partenaires réseau :

Notre public est composé de jeunes âgés de 18 à 25 ans, qui disposent de différents modes afin de nous contacter :

- Missions Locales
- Travailleurs sociaux
- Structures sociales : FARE, CORUS...
- Venue spontanée

Nombre de jeunes hébergés en 2010 : 28 jeunes dont ceux en cours

Fille	5
Garçon	23

L'association prend peu à peu sa place dans le réseau associatif, ainsi différentes structures sociales commencent à nous orienter des jeunes comme notamment CORUS.

Age du public accueilli :

<u>18 ans</u>	<u>19 ans</u>	<u>20 ans</u>	<u>21 ans</u>	<u>22 ans</u>	<u>23 ans</u>	<u>24 ans</u>	<u>25 ans</u>
5	6	4	5	4	1	2	1

Ce sont majoritairement des jeunes garçons dont l'âge moyen est de 20,6 ans, en situation de rupture familiale et / ou sociale.

Tous les milieux sociaux sont représentés même si certains profils sont surreprésentés.

- Jeunes issus de familles pratiquantes
- Jeunes ayant un parcours d'aide sociale à l'enfance confrontés à un double abandon

Situation du jeune à son entrée dans l'appartement :

Sans logement	9
Hébergé par des amis	8
Au domicile parental	9
En foyer	1
Locataire sous locataire	1

La situation du jeune à son entrée dans les appartements est très variable. Pour un grand nombre d'entre eux ils sont sans logement ou hébergés par des amis. C'est un public très jeune, rejeté par la famille de par son orientation sexuelle. Par conséquent, ces jeunes ont de grandes difficultés à trouver une solution d'hébergement, victimes de rejet de la part des amis et de la famille.

Le travail demeure donc important une fois que les jeunes ont intégré les appartements. Il leur faut apprendre ou réapprendre la vie en communauté mais aussi la gestion quotidienne d'un appartement.

Nature des ressources à l'entrée du logement :

Sans revenu	28
Salarié, contrats aidés, Contrat pro....	0

Lorsque les jeunes se présentent à la structure, ils sont sans ressource. Très souvent, ils ont été contraints d'abandonner une formation, un cursus scolaire ou n'ont pas suffisamment travaillé pour prétendre percevoir des allocations ou le RSA jeune.

Mode de sortie du dispositif :

Hébergement indépendant	4
Hébergement indépendant de la structure	3
Hébergement temporaire	5
Retour dans la famille	3
Hébergement par un tiers	2
Abandon	3

Le nombre croissant de personnes en difficulté conduit les associations à développer des actions de soutien à destination des personnes isolées et fragilisées.

Le Refuge veut cibler une partie particulière de cette population en situation de danger et de mal-être, au vu des résultats inquiétants obtenus à la suite d'une enquête parue le 10 septembre 2005 dans le journal *Le Monde*.

Le Refuge propose un projet d'accompagnement financé par **l'Institut Randstad et la Fondation Chèque Déjeuner**, et véritablement innovant (seule structure en France à proposer ce type de solutions) et vise actuellement des points essentiels s'inscrivant dans la dynamique proposée par l'association, et dans le projet d'autonomisation qui est mis en œuvre de manière personnalisée auprès des jeunes accompagnés.

Le but général, la réinsertion sociale, sera atteint par le biais d'une évolution progressive vers l'autonomie. Il s'agit de reconstruire des liens entre le jeune accompagné et la société, en améliorant son appréhension du monde dans lequel il vit.

Le point essentiel demeure subséquent l'emploi, sa recherche, ainsi que les démarches entreprises en ce sens. L'accent est mis sur la rédaction de C.V, de lettres de motivation, ainsi qu'une préparation minutieuse aux entretiens professionnels, clé d'entrée dans l'entreprise.

Ce retour à l'emploi se doit d'être doublé d'un accompagnement social inévitable pour encourager ce retour à une vie professionnelle. L'accompagnement social sera réalisé par notre Conseillère en Economie Sociale et Familiale et permettra au jeune d'avoir un encadrement de qualité, l'orientant vers des solutions adaptées, et lui facilitant les démarches administratives souvent obscures. **Enfin, cet accompagnement social qu'une reconstruction personnelle demeure difficile voire impossible sans une stabilité psychique, sociale, pour se réinsérer socialement, trouver la stabilité d'un emploi, et le pérenniser.**

Le retour à l'emploi est donc l'une des priorités de l'accompagnement réalisé. A ces fins, il sera utile d'avoir, outre des fournitures administratives, des ouvrages relatifs à ces possibilités d'aide au niveau de l'emploi.

L'association accorde une grande importance à la formation de ses bénévoles, particulièrement ceux impliqués dans les accompagnements. Ceux-ci intègrent l'association après plusieurs entretiens, une période d'observation de 3 mois et diverses formations dont:

- ✚ **L'écoute** : 1 journée de formation par mois. De plus, l'accompagnement de plus de 25 jeunes par nos bénévoles amène cette formation à être obligatoire dans l'appréhension de la relation d'aide devant s'instaurer.
- ✚ **Adolescence, homophobie et prises de risques** : 3 journées de formation au local de l'association
- ✚ **Sensibilisation et prévention du VIH et des IST** : 3 sessions de formation au local de l'association

Les bénévoles des associations partenaires ont été associés aux formations proposées par Le Refuge.

De plus, l'équipe participe régulièrement à des réunions inter associatives avec échanges de pratiques du terrain (Association APARSA en 2010, collectifs divers).

L'association accorde un intérêt majeur aux actions de prévention. C'est pourquoi, tout au long de l'année, différents intervenants ont rencontré les jeunes accompagnés.

1) Après des jeunes accompagnés :

L'Amicale du Nid :

« *La prostitution, parlons-en* »

Deux éducateurs sont intervenus lors de deux sessions et ont abordé avec 5 jeunes, la thématique de la prostitution.

Actif Santé :

Carole Damien, d'« Actif Santé », est intervenue à plusieurs reprises pour sensibiliser les jeunes aux prises de risques et à l'importance du dépistage.

L'association HOLISME :

Mala Vida : Au sein de structures éducatives et de formation, les ateliers s'organisent autour de deux séances qui portent sur la fête, ses conséquences et ses dérives. Plusieurs sujets sont abordés : l'alcoolisme, la toxicomanie occasionnelle ou encore la sexualité.

Le Zinc :

Aider les jeunes contre les addictions. Directement dans ses locaux, l'association le Zinc a organisé cette année trois séances de prise de conscience des problématiques touchant les jeunes âgés de 18 à 25 ans. Débat animé par une séance collective faisant alterner informations et échanges sur les produits psycho actifs, leur utilisation, l'origine des addictions, etc.

Compagnie le Trimaran :

La compagnie du Trimaran est une troupe de théâtre qui a mis en place l'action « Graine de supporters » qui vise à lutter contre les discriminations, notamment dans le milieu sportif, par le biais d'ateliers de théâtre. La compagnie, de passage à Montpellier, est venue nous rendre visite et a mis en place une séance mettant les jeunes du Refuge en scène. Ce fut ainsi l'occasion de mettre des mots sur des maux et de prendre conscience de l'impact des comportements discriminatoires.

L'Association l'Autre Cercle :

L'Association l'Autre Cercle venue à la rencontre des jeunes afin de présenter leur actions, notamment dans le domaine de la lutte contre l'homophobie dans le travail, en sensibilisant les jeunes accompagnés à ce phénomène grandissant.*

Et bien d'autres :

Plusieurs associations sont intervenues au sein des locaux d'accueil de jour dont : SIDA INFO SERVICE, l'association ANGEL, l'association GHANDI'S, l'association APGL...

Prévention du suicide :

Le geste suicidaire n'est pas le fait d'un unique facteur. Il est le résultat d'un faisceau multifactoriel : climat familial, difficultés professionnelles, psychologie...

Une étude épidémiologique parue dans l'édition du *Monde* du 9 septembre 2005, révélait que sur un échantillon de 993 hommes âgés de 16 à 39 ans, les jeunes homosexuels avaient treize fois plus de risques de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuels. Cette étude menée par Marc Shelly, médecin de santé publique et responsable du centre de dépistage anonyme et gratuit de l'hôpital parisien Fernand-Widal, confirmait les chiffres issus des études américaines, canadiennes et australiennes qui révélaient, chez les homosexuels, des chiffres de « *sursuicidabilité* » variant de six à treize.

L'Association le Refuge, au vu de ses objectifs et de ses buts, s'est trouvée confrontée à ce problème préoccupant touchant le public accueilli. Les tentatives de suicide sont la deuxième cause de mortalité chez les 15-24 ans en France, avec une population masculine plus touchée.

Après une étude approfondie, il s'est avéré que cette « *sursuicidabilité* » était due à la « stigmatisation dévalorisante de l'homosexualité perçue au sein du cercle familial ou à l'école, qui produit des effets désastreux sur la construction personnelle », Eric Verdier précise que « beaucoup ont intériorisé l'homophobie à laquelle ils ont été confrontés tout petits à travers les insultes ou les blagues visant les homosexuels. » Le but du Refuge est d'agir sur ces points en croisant les actions.

Tout d'abord la dévalorisation évoquée par Eric Verdier se doit d'être enrayée par un encadrement efficace de la part de bénévoles formés à l'écoute ainsi qu'aux prises de risques et à l'homophobie sous toutes ses formes. Pour cela, des séances de formation des bénévoles ont eu lieu tout au long de l'année à raison de plusieurs sessions intensives. L'objectif final est de permettre à des bénévoles d'aider et d'écouter les jeunes accompagnés afin de leur permettre d'appréhender au mieux leurs difficultés et les obstacles qui les empêchent de vivre pleinement leur sexualité, ainsi que de tenter de leur apporter une aide. Cette aide est apportée sous deux formes : la fréquentation assidue des trois permanences hebdomadaires et les accompagnements plus personnalisés dans différentes démarches.

La seconde forme de prévention de suicide est d'assurer une aide psychologique ainsi qu'une aide psychiatrique. Cette aide est assurée par l'action d'une psychologue intervenant directement dans la structure à raison de quatre heures par semaine. Le Point Ecoute Parents Adolescents (P.E.P.A.) est aussi un partenaire privilégié dans cette aide en complément.

L'Unité Mobile Intersectorielle de Psychiatrie pour Populations en situation de Précarité (U.M.I.P.P.P.) est depuis 2009 devenue un partenaire important pour un suivi psychiatrique personnalisé auprès de jeunes plus en difficultés. Le partenariat s'est d'ailleurs renforcé en 2010 avec une intensification des consultations.

La prévention du suicide passe enfin par une réinsertion sociale permettant de se concentrer sur d'autres domaines essentiels et nécessaires à une reprise de l'activité et des relations sociales.

Pour cela, les solutions sont axées sur une aide à la réinsertion professionnelle par le biais d'un Atelier Recherche Emploi et Logement. L'atelier a pour but d'aider à la rédaction de C.V, de lettres de motivation et de préparer aux futurs entretiens professionnels. L'aide réside aussi dans l'accompagnement concernant les démarches de recherche d'emploi : dépôt de C.V, etc. auprès des professionnels.

Enfin, les dernières activités ciblent une ouverture sur le monde extérieur, par la pratique d'un sport grâce à l'association « Chemin des Cimes », et un accès privilégié à la culture grâce à l'association « Culture du Cœur » : cette ouverture sur le monde extérieur évite ainsi un préjudiciable repli sur soi et une reprise des relations sociales et contribue grandement à une prévention du suicide grâce au maintien des liens avec autrui.

De même, la Ville de Montpellier organise les Sports Solidaires, mettant en place une action envers les publics n'ayant pas accès à des pratiques sportives.

2) Sensibilisation auprès des bénévoles et personnels socio-éducatif :

Intervention au Rectorat

Le Rectorat a sollicité notre intervention dans le cadre d'un stage obligatoire à destination d'infirmières scolaires de l'académie. Cette intervention est l'occasion de mettre l'accent sur l'homophobie et les prises de risques consécutives. Elle est faite de pair avec d'autres partenaires qui œuvrent dans différents domaines (prostitution, prévention IST, etc.)

Formation, adolescence, homophobie et prises de risques

Compte tenu du succès des sessions organisées de 2006 à 2009, nous avons souhaité poursuivre l'action de formation des professionnels et bénévoles au contact d'adolescents.

Les processus d'identification de soi, de dialogue avec les institutions éducatives et avec les familles, restent lourds de conséquences négatives sur les jeunes du fait de l'homophobie et de la méconnaissance de celle-ci par les personnels d'éducation et d'accompagnement.

La prise de conscience de son homosexualité, ou simplement l'interrogation sur son orientation sexuelle, demeure un processus solitaire, sans accompagnement familial ou pédagogique répondant aux doutes, aux angoisses et à la culpabilisation.

L'estime de soi est alors une conquête tout aussi solitaire.

Cette session de formation a pour but de lutter contre les discriminations et les exclusions pour le droit à l'égalité et à la diversité par l'intégration d'une responsabilité tant individuelle que sociale.

La journée s'adresse à des personnes travaillant dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accompagnement, du soutien, du loisir des adolescentes et des adolescents.

Stage « Contraception et IVG » / IST et VIH-SIDA, à Saint-Etienne

La MGEN et la LMDE ont décidé, cette année, de permettre à leur professionnels et adhérents de participer à un stage de sensibilisation aux problématiques rencontrés par les jeunes. Ce stage avait pour but de confronter différents témoignages afin d'aboutir, lors de la deuxième journée à un travail en commun sur la mise en place d'actions : avec quels dispositifs ? Sur quels lieux ? Avec qui ? etc.

L'association y a fait une intervention remarquée sur les problématiques de prises de risques des jeunes accueillis, dues au rejet familial, et ses conséquences dramatiques.

3) Interventions en milieu scolaire et agrément :

Les interventions en milieu scolaire constituent une orientation forte de l'association pour l'année 2010.

A ce titre, l'association a été reçue à plusieurs reprises par le Rectorat de l'Académie de Montpellier.

Elle est intervenue une dizaine de fois dans plusieurs établissements d'enseignement général, agricole ou professionnel, dont :

- Le lycée Maria Casarès, en Avignon
- Le lycée St Charles, à Marseille
- Le lycée Maurice Clavel, à Frontignan
- Le LEP Léonard de Vinci, à Montpellier

La demande d'agrément qui avait été demandée en 2009 a reçu un écho favorable auprès du Rectorat de l'Académie de Montpellier. **En mai 2010, l'association a obtenu la reconnaissance d'un agrément autorisant les interventions en milieu scolaire. Cet agrément ouvre la voie aux interventions dans les lycées du Languedoc-Roussillon.**

Une demande sera déposée en 2011 afin de disposer d'un agrément national autorisant par là même des interventions sur tout le territoire.

Les discours et les *a priori* des jeunes sur l'homophobie et ses conséquences justifient ces interventions. Il s'agit avant tout de déconstruire des idées reçues ancrées dans les mémoires collectives, et d'amener le lycéen à réfléchir sur l'origine de ce comportement.

Concernant les interventions en lycée réalisées, elles sont découpées en plusieurs parties : une première partie leur présente un film amenant le débat ; et une seconde partie permet à chacun d'inscrire sur un papier libre sa définition de « l'homosexualité » et de « l'homophobie » et de son propre ressenti. L'anonymat ainsi préservé, chaque élève peut s'exprimer sans la peur du jugement de l'autre.

Les derniers résultats obtenus démontrent que sur les classes dans lesquelles l'association est intervenue, représentant 95 élèves :

- **90 % des élèves ont estimé l'intervention utile**
- **100 % des élèves ont trouvé l'intervention claire**
- **29 % ont estimé que l'intervention n'avait pas duré assez longtemps**
- **85,5 % des élèves ont estimé qu'il leur avait été facile d'intervenir**
- **90,5 % se sont sentis à l'aise durant l'intervention**
- **83,5 % des élèves ont acquis des connaissances**

Enfin, aux questions OUI/NON :

- **1,5 % ne connaissaient pas la définition de « homosexualité »**
- **14,5 % ne connaissaient pas la définition d'« homophobie »**
- **1,5 % affirme avoir été victimes d'une agression homophobe**
- **24,5 % affirment avoir déjà été témoins d'une agression homophobe**

On peut donc remarquer la prévalence de certains résultats, notamment sur l'utilité et la clarté de l'intervention tout comme sur l'acquisition des connaissances. Il apparaît clairement que notre présence dans le cadre scolaire est utile et qu'elle doit s'intensifier.

Forums de prévention :

« Comédie de la santé »

Comme chaque année, a lieu la quatrième édition de la Comité de la Santé, à l'initiative du Comité Héraultais d'Éducation pour la Santé. Cette année, le thème retenu était « La rétinite », mais le Refuge et ses bénévoles ont parfaitement trouvé leur place, dans le cadre des discriminations, et de leur manifestation, notamment au travers du suicide, véritable fléau.

« Forums des associations »

Notre présence aux forums des associations de Montpellier et de Paris a donné lieu à des moments privilégiés de dialogue et de sensibilisation des citoyens, ainsi qu'à un investissement de la part des jeunes hébergés, mettant à profit la volonté de communiquer sur ce qui n'est pas une fatalité, mais un tremplin pour eux.

L'association a une nouvelle fois également été présente au forum des associations organisé par la ville d'Agde, où notre présence est attendue et reconnue.

France Bénévolat a renouvelé son « Speed Dating » et nous y avons tenu un stand pour l'occasion.

« La semaine de la lutte contre l'homophobie, du 12 au 21 mai 2010 »

Cette manifestation était organisée à Amiens, à l'initiative de Marylise Lion-Lec, adjointe au Maire en charge de la lutte contre les discriminations et de l'égalité des droits. Le Directeur est intervenu dans le cadre de la thématique : « Où en est la lutte contre l'homophobie : l'exemple des autres villes. »

« Homosexualité et Famille : Dialogue entre parents et enfants »

Les bénévoles et les jeunes ont participé à la table ronde organisée par l'association « Life LGT 66 » le 6 novembre 2010 à Perpignan, à l'Hôtel du Département. Ce fut l'occasion de dialoguer avec l'association Contact présente, ainsi qu'un partage d'expérience entre les jeunes accueillis et le public présent.

« AGILE »

A la demande de l'association AGILE, le Refuge est allé présenter en avril 2010 ses actions à Clermont-Ferrand. AGILE est une association regroupant des gays, lesbiennes, bi et trans dans le but de lutter contre l'homophobie et de promouvoir une tolérance de chacun. Le Refuge a présenté les cas qui étaient rencontrés dans l'association, permettant aux professionnels présents sur place de découvrir l'étendue du phénomène du rejet familial.

Journée de Lutte contre l'exclusion :

La Journée de Lutte contre l'Exclusion fut l'occasion de montrer à quel point discriminer l'autre l'excluait automatiquement. Les bénévoles et les jeunes ont démontré ce fait durant cette journée, renseignant et présentant les activités de la structure, pour sensibiliser le grand public.

Lors de cette journée, le Directeur du Refuge est intervenu dans le cadre d'une conférence intitulée « L'accueil en urgence » rassemblant 4 thématiques principales : la veille sociale, les visages de l'exclusion, la solitude extrême et les chemins de la culture contre l'exclusion. Cette conférence a rassemblé les acteurs de terrain (Restos du Cœur, Corus, SOS Amitié, le Secours Populaire, Culture du Cœur, Saint Vincent de Paul, etc) et a permis de faire découvrir au public présent l'action entreprise pour lutter contre toute forme d'exclusion.

Journée mondiale du refus de la misère

L'association ATD Quart Monde a proposé au Refuge d'intervenir dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre. Les jeunes accompagnés se sont investis sous la forme d'activités artistiques tels que des chants ou encore une pièce de théâtre qu'ils avaient eux-mêmes écrite. Cette journée s'est déroulée sur le Peyrou et a rassemblé une centaine de personnes venues admirer leur performance, et ensemble, manifester contre la misère.

Journée mondiale de la prévention du suicide : le 10 septembre 2010

Semaine contre l'homophobie à Avignon

Dans le cadre de la journée contre l'homophobie, le Pôle LGBT Vaucluse a organisé une semaine entière consacrée à des débats, des projections de films et différentes activités afin de promouvoir et sensibiliser le public à l'homophobie.

Le 18 mai, l'association était intervenante lors du débat rassemblant l'association David et Jonathan et l'association Contact, se déroulant à la salle des Fêtes de la Mairie d'Avignon.

Journée contre l'homophobie

Cette journée de lutte contre l'homophobie fut l'occasion pour l'association de développer plusieurs actions notamment à Paris où, pour l'occasion, un partenariat avec l'association « As de cœur » a été conclu dans le but de promouvoir la tolérance par le sport et le respect de l'autre.

A cette occasion, un match de foot a eu lieu le 31 mai au stade Charléty, à Paris, entre une équipe « As de cœur » et une équipe « Le Refuge », toutes deux formées de personnalités de la variété, de sportifs, d'hommes politiques, etc. La marraine de l'évènement fut Chantal Lauby et Gaël Morel le parrain.

Suite au match de foot qui s'est déroulé, une réception s'est tenue dans les locaux de l'Hôtel de Ville, au cours de laquelle Christophe GIRARD, adjoint au Maire chargé de la culture, s'est exprimé publiquement en faveur de cette action innovante, tout comme les deux parrains qui ont renouvelé leur attachement à l'association, ainsi qu'à ses valeurs.

La soirée s'est achevée par une soirée à la boîte de nuit « le Réservoir ».

Journée sportive à Istres

Chaque année, l'association sportive de volley d'Istres propose des matches de volley au profit d'une structure. Pour 2010, c'est le Refuge qui a été choisi et nous avons participé durant la journée à un match amical avec les sportifs locaux. Ce fut ainsi l'occasion de se détendre tout en joignant l'utile à l'agréable. Expérience à renouveler l'année prochaine !

Semaine de la Gay Pride, juin 2010

Lors de la Gay pride 2010, durant la semaine culturelle, la LGP a sollicité le Refuge pour une intervention auprès de ses adhérents et visiteurs afin de sensibiliser le public aux actions de l'association. De fait, le Refuge a pu présenter ses principales orientations et donner un témoignage des situations rencontrées du fait de l'exclusion et du rejet familial. Espérons que le public ait pu comprendre la difficulté de ces jeunes mineurs et majeurs se retrouvant à la rue.

Activités diverses

Lors de diverses permanences au local, des activités culturelles ont eu lieu afin d'agrémenter le séjour des jeunes hébergés et favoriser un échange et un dialogue autrement que dans un local fermé. Des sorties en pleine nature, la découverte du paysage héraultais voire languedocien, ainsi qu'un accès au sport avec le Ministère des Sports ont été favorisés.

Spectacle des « Melo'men »

Cette année, la troupe parisienne des Melo'men est venue à Montpellier afin de se produire à deux reprises. La première représentation a eu lieu au Temple Réformé du Cours Gambetta, et la seconde, durant l'après-midi, à la Maison des Chœurs, place Albert 1^{er}. Ces deux concerts ont enchanté nos oreilles comme nos esprits et ce fut un véritable succès. Merci encore !

« J'habite chez ma cousine » de Mohammed Bounouara, interprété par les « Miss en Scène »

La troupe « Miss en scène » a décidé de jouer la pièce « J'habite chez ma cousine » de Mohammed Bounouara, avec tous les profits de la soirée reversés au Refuge. Cet investissement fut très touchant et fut l'occasion pour les participants de pouvoir passer une excellente soirée, avec des comédiennes au talent indéniable. Sans oublier les dons qui ont été obtenus par ce biais. A renouveler sans modération !

Participation aux réseaux associatifs et professionnels, élément primordial :

Le rapport des 18-25 ans à leur santé est problématique. Certains d'entre eux n'ont pas conscience des risques liés à leur mode de vie : sexualité, alimentation, produits psycho actifs, soulevant ainsi des questions pour eux-mêmes et leur entourage. Les manifestations festives permettent de proposer l'information tout en la dédramatisant et en rendant cet échange convivial.

« Collectif Santé Jeune Hérault »

Ce réseau regroupe les associations et des professionnels qui sont au contact d'adolescents dans le cadre de leurs activités.

L'association est régulièrement représentée lors des réunions du collectif, notamment depuis novembre 2010 par le biais des Volontaires du Service Civique chargés du développement du réseau associatif.

C'est le premier réseau d'acteurs de terrain à avoir engagé une démarche active et coordonnée en santé des jeunes dans le département.

L'intérêt du collectif repose par ailleurs sur la diversité des thématiques abordées par ses membres et la complémentarité de leurs projets et modalités d'intervention. Cette pluridisciplinarité est un atout dans la mesure où l'action en santé des jeunes doit tenir compte des spécificités d'un public qui ne se limite pas à une pratique mais en conjugue plusieurs.

L'existence d'un collectif structuré, organisé, fédéré autour d'une charte, travaillant à une harmonisation des pratiques et des projets, ne peut que favoriser le renforcement de la cohérence des actions mises en place par ses membres et servir d'appui à tout opérateur concerné par l'amélioration de la santé des jeunes au plan départemental et régional.

Enfin, le Collectif Santé Jeunes Hérault ambitionne de devenir une interface utile entre les décideurs et les acteurs.

Le Refuge a intégré ce réseau depuis le 16 juillet 2007.

« Réseau Ville Hôpital Adolescents »

L'association est intervenue dans le réseau ville hôpital adolescents dont elle fait partie. Ce fut surtout l'occasion de sensibiliser les professionnels au contact des jeunes dans les réseaux hospitaliers et autres relais, à la problématique rencontrée et aux situations de prises de risques et de comportements suicidaires pouvant exister.

« Collectif Santé Précarité »

L'association participe régulièrement aux réunions du « Collectif Santé Précarité » et lors de la dernière Assemblée Générale de ce collectif, tenue en décembre 2010, le Refuge a été élu Administrateur du Conseil d'Administration, occupant ainsi une fonction dans les

orientations de ce collectif, rassemblant diverses structures toutes insérées dans le tissu associatif montpelliérain.

L'association demeure toujours membre du réseau «Toxicomanie 34», du réseau SOS Hépatites et du collectif Sida.

Enfin, Le Refuge milite pour la création d'une Maison des Adolescents sur Montpellier.

« Service Intégré d'Accueil et d'Orientation »

Mis en place par le Gouvernement, le SIAO a pour but de rassembler et de mutualiser l'offre d'hébergement sur le département de l'Hérault face à des populations en situation de précarité et d'exclusion. Le Refuge, de par son action, est inscrit dans ce SIAO et est administrateur du collège « Logement intermédiaire ». C'est ainsi une reconnaissance du travail accompli et de la nécessité d'une prise en charge spécifique du public accueilli.

« COPEC »

Par arrêté du Préfet en date du 5 juillet 2010, l'Association le Refuge est désormais membre de la Commission Départementale pour la Promotion de l'Egalité des Chances et de la Citoyenneté de l'Hérault (COPEC). Cette nomination est la reconnaissance du travail accompli en termes de lutte contre les inégalités et les discriminations.

1) Au-delà du travail en réseau, l'association a tissé plusieurs partenariats :

- ✚ « **Cultures du Cœur** » :
Cette association favorise l'accès à la culture des personnes défavorisées par la mise à disposition de places de théâtre, cinéma et entrées pour les musées et festivals de la région.

- ✚ « **Banque Alimentaire 34** » :
La convention signée nous permet de pouvoir subvenir aux besoins alimentaires et de première nécessité de nos jeunes accompagnés. La distribution alimentaire a commencé le samedi 5 janvier 2008 et augmente chaque année...
Les denrées sont distribuées aux jeunes tous les mardis et samedis.

- ✚ « **Face Hérault 34** » :
Créé en janvier 2002 à l'initiative de la **Fondation Agir Contre l'Exclusion** d'André VEZINHET, Président du Conseil Général de l'Hérault, ce club d'entreprises rassemble aujourd'hui 200 entreprises locales souhaitant traduire de manière concrète un engagement socialement responsable.

L'association travaille également en étroite relation avec :

- ✚ « **La Mission Locale des Jeunes** » (M.L.J.) de Montpellier Agglomération.
- ✚ « **Le Point Écoute Parents Adolescents** » (P.E.P.A.) de Montpellier.
- ✚ « **L'association F.A.R.E.** » qui gère un dispositif d'hébergement d'urgence pour les jeunes âgés de 18 à 25ans.
- ✚ « **L'U.M.I.P.P.P.** » : Unité Mobile Intersectorielle de Psychiatrie pour les Populations en situation de Précarité.
- ✚ « **L'association L'AVITARELLE** » qui gère, entre autres, le 115 (dispositif d'hébergement d'urgence). Le Refuge a été invité à l'inauguration de leurs nouveaux locaux d'accueil et d'hébergement « ACALA ».
- ✚ « **Le Fil Santé Jeunes** »
- ✚ « **L'association APARSA** » rassemblant des professionnels de la santé œuvrant dans le but de promouvoir des comportements de prévention concernant les risques liés à la sexualité des adolescents, dans le respect de leur corps et de leur santé a convié le Refuge à fêter leurs 10 ans d'existence.
- ✚ « **France Bénévolat** »
L'association est désormais administratrice de l'association France Bénévolat œuvrant pour un bénévolat ouvert à tous.

2) Rencontre avec les partenaires d'aujourd'hui et de demain...

Plusieurs partenaires ont été rencontrés au cours de cette année 2010 :

- ✚ **La Mutualité Française** qui propose de faire bénéficier nos jeunes de soins gratuits, et plus particulièrement concernant les soins dentaires et optiques
- ✚ **Sida Info Service**
- ✚ **La ville de Montpellier**, notamment **la mission cohésion sociale** et **la mission logement**
- ✚ **Le Conseil Régional** : rencontre avec la Direction de la Jeunesse et la Direction de la santé
- ✚ **L'Amicale du Nid**, qui a fêté cette année ses 10 ans d'existence a aussi convié le Refuge
- ✚ **Les Restos du Cœur et les Toits du Cœur**
- ✚ Le Réseau **Toxicomanie 34**
- ✚ **Le Centre du Bénévolat** à Montpellier
- ✚ **CORUS** et **le 115** : urgence sociale
- ✚ **Réseau PHILADO**
- ✚ **La Croix-Rouge** : délégation de Montpellier
- ✚ **Médecins du Monde**
- ✚ **L'Autre Cercle**, Délégation du Languedoc-Roussillon
- ✚ **Le CDAG** : Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit du CHU de Montpellier
- ✚ **L'association AIDES** : délégation de Montpellier
- ✚ **L'association ACTIF SANTE**
- ✚ **La DDCS** de l'Hérault
- ✚ **L'ARS et la DRCJS** du Languedoc-Roussillon
- ✚ **La Maison de la Prévention** à Montpellier
- ✚ **La HALDE**
- ✚ **FASO Savoir**
- ✚ **La CAF** de Montpellier
- ✚ **L'association VIA VOLTAIRE** à Montpellier
- ✚ **La LGP Montpellier / Languedoc-Roussillon**

 **CONCORDA-LOGIS**

 **Le SNEG**

 **L'Association des Élus Locaux Contre le Sida**

Ces partenaires n'illustrent que partiellement les rendez-vous obtenus par l'association qui a été conviée à plus de 90 entretiens et réunions de travail au cours de l'année 2010.

Cette année 2010 fut riche en rencontres avec les institutions et les services de l'Etat. Pas moins de 14 interlocuteurs ont été rencontrés par Nicolas Noguier, le Président de l'Association Nationale.

Ainsi, en avril 2010 ont été rencontrés **M. Claude GUEANT**, secrétaire général de l'Elysée et **Mme Carla BRUNI-SARKOZY**

En mai 2010, **Mme Nadine MORANO**, secrétaire d'État chargée de la Famille et de la Solidarité auprès du ministre du Travail a été sensibilisée à l'action de l'association et a permis l'obtention d'une subvention de la part du ministère.

Le chargé des Affaires Sociales auprès du Cabinet de M. François FILLON, M. Eric AUBRY a été rencontré durant le même mois.

En juin 2010, la Directrice adjointe du cabinet de Marc-Philippe DAUBRESSE, Ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives, **Carole MOINARD** a rencontré Nicolas Noguier et a ainsi pu évoquer la situation préoccupante de nombreux jeunes recueillis par l'association.

M. **François ZIMERAY**, Ambassadeur pour les Droits de l'Homme a été lui aussi rencontré dans le même but.

Enfin, un rendez-vous a été obtenu avec M. **Bruno CLEMENT**, Conseiller pénitentiaire et **Jean-Louis DAUMAS**, Conseiller chargé des mineurs, des victimes et de l'accès au droit, Cabinet de Mme Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre d'Etat, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés.

La Préfecture de région Ile-de-France a été sensibilisée, en la personne de **Mme Gisèle ROSSAT-MIGNOD**, Directrice de cabinet de la préfecture de région.

Pareillement, **Malika BENLARBI**, Sous-préfète chargée de la politique de la Ville auprès du Préfet de Paris, a été saisie par Nicolas Noguier et Frédéric GAL, le Directeur de l'association du cas préoccupant de plusieurs jeunes se retrouvant mis à la rue dans Paris et sur la possibilité de débloquer des logements d'urgence afin de faire face à cette nouvelle demande.

Mme Marianne KERMOAL-BERTHOMÉ, Conseillère technique, Cabinet de M. Éric Woerth, Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique a reçu l'association et a assuré le Président de son entier soutien.

Durant le mois de juillet, le Ministère de la Culture et de la Communication nous a reçu par l'intermédiaire de **M. François HURARD**, Conseiller en charge du Cinéma, de la création audiovisuelle, des jeux vidéo, et de la diversité culturelle, au cabinet de M. Frédéric MITERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication.

Dans le cadre de la Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement (DIHAL), **M. Manuel REMOUGEOT**, chef de cabinet du Préfet Régnier, Délégué général à la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées, a envisagé avec l'association les différentes pistes à aborder dans le cadre du champ d'action du Refuge.

Enfin, l'association a été reçue par **Bertrand PIREL**, Conseiller technique pour le sport professionnel, Cabinet de Rama Yade, Secrétaire d'Etat chargé des Sports, qui a assuré la structure d'un soutien financier.

Elle a également été reçue au **Ministère de l'Éducation Nationale** pour l'examen d'un agrément d'intervention en milieu scolaire national.

Autre point sur une terrible affaire, celle d'**Ebrahim Hamidi**, jeune homme condamné à mort en Iran pour homosexualité. Le Refuge, ému du sort réservé à ce jeune garçon a fait appel aux institutions françaises pour qu'un sursaut de la communauté nationale et internationale se fasse. 14 députés ont signé, et ont écrit au Président de la république, Nicolas Sarkozy.

Jack Lang s'est saisi de cette affaire et a porté plusieurs fois le message auprès de la France. De même, notre pays s'est insurgé de cette situation et a demandé à de nombreuses reprises qu'**Ebrahim Hamidi** soit relâché.

Actuellement, des discussions sont en cours, dans un climat international tendu.

L'appel collectif lancé par l'association a reçu le soutien de 382 signataires.

En tous cas, le Refuge ne lâche pas et soutient activement la libération de ce jeune homme.

Plusieurs personnalités sont venues visiter la structure et rencontrer les jeunes en 2010 :

- ✚ **Jean-Marie PERIER** (Photographe),
- ✚ **Raymond COUDERC**, (Sénateur de l'Hérault)
- ✚ **Stéphan ROSSIGNOL**, (Maire de la Grande Motte)
- ✚ **Philippe-Pierre CABOURDIN**, (Directeur National de la Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- ✚ **Bertrand LESTERLIN**, Député
- ✚ **Hélène MANDROUX**, (Maire de Montpellier, venue le 17 mai visiter la structure)
- ✚ **Sexion d'Assaut**, Chanteurs
- ✚ **Vincent McDoom**, est venu passer deux jours avec nous où il a été proche du terrain et à l'écoute des jeunes

Accès à la citoyenneté

Le contact avec les politiques est primordial dans l'accès à la citoyenneté. Pour que les jeunes accompagnés soient sensibilisés au fait citoyen, les partis politiques suivants sont venus à la rencontre des jeunes :

- ✚ **Les jeunes socialistes**
- ✚ **Les jeunes UMP**
- ✚ **Les jeunes radicaux**
- ✚ **Les jeunes Modem**

**L'association poursuit son rayonnement national
à travers le développement de deux autres délégations**

La première, « Paris – Île-de-France » :

L'association a obtenu un local, rue d'Aligre afin de voir s'y dérouler ses permanences plusieurs fois par semaine. Ce sont des temps de convivialité permettant aux jeunes de rencontrer les bénévoles mais aussi de pouvoir échanger entre eux. De plus, des ordinateurs sont à leur disposition pour des recherches ou pour consulter leurs courriels.

Différentes activités ponctuelles sont aussi proposées comme les ateliers "recherche d'emploi", théâtre, jeux de rôle, interventions pédagogiques de partenaires extérieurs...

Ces permanences sont ouvertes à tous les jeunes d'Île-de-France.

L'association a aussi développé ses logements sur Vitry-sur-Seine, avec deux chambres situées au cœur de cette ville et proches du RER, ce qui permet aux jeunes une plus grande facilité dans leurs déplacements. En outre, de nombreuses associations ou structures, situées à proximité, favorisent leur insertion professionnelle et, sur le plus long terme, facilitent la recherche d'un logement.

Toutefois, l'hébergement en appartement-relais ou en maison-relais est plutôt privilégié, afin de garantir une meilleure stabilité.

Dans ce cadre-là, et depuis le 1^{er} décembre 2010, l'association a modernisé son parc locatif en devenant locataire d'une maison-relais en banlieue parisienne, à Saint-Maur-des-Fossés. Ce nouveau lieu de vie permettra une plus grande stabilisation, et pérennisera la structure.

A une dizaine de minutes de Paris, l'accessibilité de la maison ainsi que la tranquillité du voisinage et le cadre agréable de la ville donnent toutes ses dimensions à cette implantation. Cette nouvelle résidence veut apporter un cadre plus sécurisant et plus stable qu'un hébergement en hôtel social. Les jeunes logés côtoient Paris tout en demeurant "à l'abri de la grande ville et en gardant des liens évidents et logiques avec la capitale, et la région Île-de-France. La présence d'un bureau au sein de la maison-relais permet d'asseoir la place de la délégation au sein de la structure et par conséquent de permettre à un travailleur social, une conseillère en économie sociale et familiale, d'accomplir les tâches primordiales d'accompagnement social des jeunes.

Titulaire de l'agrément pour le service civique, l'association dispose de deux volontaires effectuant un accompagnement et un accès à l'autonomie des jeunes hébergés.

La villa est située dans un quartier pavillonnaire, proche du centre-ville, de la gare RER ainsi que des commerces. Située au calme derrière un dédale de chemins et au milieu d'autres pavillons, elle bénéficie d'un jardinnet avec cabanon qui abrite le gros électroménager.

Elle se compose de trois étages : au rez-de-chaussée, nous trouvons la cuisine, la salle à manger commune ainsi que les bureaux des services civiques. Au sous-sol, se trouve une chambre de deux places avec une pièce d'eau. Le premier étage est, lui, composé d'un vestibule, d'une pièce d'eau, d'une chambre d'une place et d'une autre de deux places.

L'association dispose par ailleurs d'une chambre dans le XVI^{ème} arrondissement de Paris. Elle est située porte de Saint Cloud avec vue sur la Tour Eiffel au 8^e étage d'un charmant immeuble. Elle se compose d'une pièce principale dotée d'un coin cuisine ainsi que d'un balcon. Cette chambre est mise à notre disposition par la RIVP (Régie Immobilière

de la Ville de Paris). Elle facilite l'accès dans le nord de la Région Parisienne, pour le jeune qui l'occupe.

Enfin, les services de la conseillère en économie sociale et familiale nous seraient des plus pertinents car cela permettrait d'apporter au jeune un appui supplémentaire en termes d'accompagnement personnalisé sur le chemin de l'autonomie tout en le mettant dans une position d'acteur de son destin, et non de spectateur.

Différents partenaires et réseau de l'association :

Accueil de jour :

- ✚ Laboratoire Janssen-Cilag
- ✚ Fondation SFR

Emploi :

- ✚ Missions Locales
- ✚ Pôle emploi

Logement :

- ✚ Espaces Logements
- ✚ Crous

Médical :

- ✚ CDAG du Figuier
- ✚ Le 190
- ✚ Le Kiosque
- ✚ Sida Info Service, Fil Santé Jeunes

Culture :

- ✚ Partenariats associatifs

Activité sportives :

- ✚ Chemin des cimes
- ✚ Sports solidaires

Aide alimentaire :

- ✚ Epiceries sociales
- ✚ Les Restos du Cœur

Aide psychologique :

- ✚ psychologue clinicienne internet au Refuge, travail en réseau avec différentes structures du secteur psychiatrique.

Juridique :

- ✚ Avocat : Me Loïc THOREL

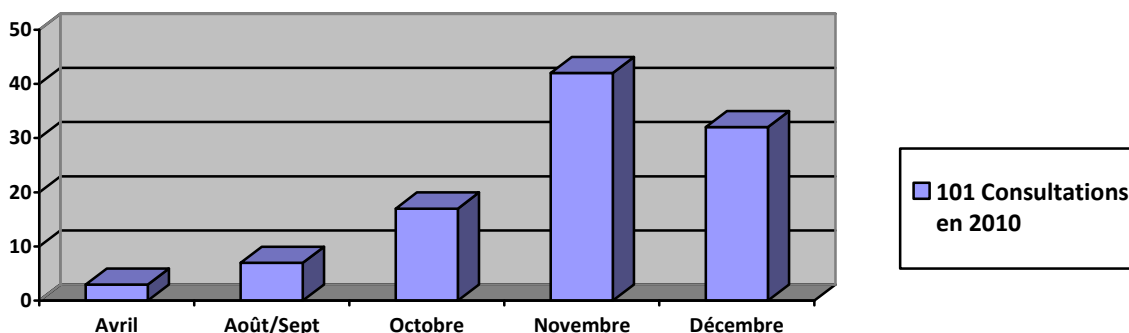
La seconde, « Marseille – PACA » :

Une antenne sur Marseille en région PACA, **validée le 6 octobre 2009, s'est, elle aussi, considérablement développée. De simples réunions de bénévoles chez l'habitant, la structure marseillaise s'est dotée de permanences** d'accueil qui ont débutées au mois de mai dernier à la Cité des associations, 93 la Canebière, et qui se tiennent tous les samedis de 14h à 17h. Lors de ces permanences les jeunes ont pu rencontrer l'ensemble de l'équipe de la délégation : professionnels et bénévoles formés.

Ces moments de rencontre ont pour but d'être des temps d'échange et de convivialité permettant un soutien et une écoute propices à l'épanouissement personnel.

Les permanences ont aussi pour objectif de canaliser et de gérer, par le biais de rencontres collectives formelles ou informelles, les tensions ou conflits générés par la cohabitation, les difficultés sociales globales et les problématiques individuelles.

En parallèle, la délégation PACA a complété son équipe de professionnels par une psychologue. En effet, l'on s'aperçoit fréquemment que les jeunes, au-delà de la difficulté d'avoir été exclus du milieu familial, peuvent présenter d'autres problématiques telles que la maltraitance, la prostitution, la drogue ou la maladie (SIDA).



Le médecin référent de l'association reçoit les jeunes lors de leur arrivée afin de faire un bilan de santé. A la suite de ce bilan, et lorsque le besoin s'en fait ressentir, une consultation est programmée.

Concernant l'hébergement, il a débuté en nuits d'hôtel, puis, en décembre, l'association est devenue locataire d'un appartement-relais pour deux personnes.

- ✚ 11 jeunes filles et garçons ont été accompagnés par nos bénévoles
- ✚ 2 jeunes ont depuis été hébergés au sein de l'appartement-relais

Prévention

La délégation accorde un intérêt majeur aux actions de prévention. C'est pourquoi, tout au long de l'année, différentes actions ont été mises en place pour les jeunes accompagnés et les différents partenaires.

✚ **Prévention des MST et IST**

Réalisée par l'association AIDES et SNEG, cette action a pu être bénéfique à 6 de nos jeunes accompagnés.

✚ **Lutte contre l'homophobie**

Organisé par la ville d'Aubagne.

Lors de cette journée, une projection du film « Harvey Milk » a été réalisée et s'est suivie

d'un débat.

Rencontre avec le groupe de rap Sexion d'assaut.

Une rencontre avec le groupe de rap Sexion d'Assaut a eu lieu à l'Espace Julien à Marseille après leurs propos polémiques. Cette rencontre fut l'occasion de discuter de leurs propos et de les confronter aux réactions de différentes associations.

Mobilisation de lutte contre l'homophobie

Un pique-nique a été organisé avec l'association G-Sud à la campagne Pastré.

Les interventions en milieu scolaire constituant une orientation forte de l'association, nous avons été contactés par le lycée St Charles à Marseille pour y intervenir à 5 reprises.

Nous avons pu constater l'engouement ainsi que la pertinence de notre intervention, qui a été reconnue et relayée par les jeunes.

En dehors des interventions de prévention et de sensibilisation, nous avons pu participer à la création de la mallette de prévention suicide préparé par l'Association Christophe.

Afin de tisser le lien, créer des partenariats et accompagner les jeunes dans les meilleures conditions qui soient, nous participons à différentes interventions, réunions et débats publics.

Conférence « Lutte contre l'homophobie à l'école »

Organisée par H.E.S. Le 18 décembre 2009.

Rencontre inter-associatives

Organisé par G-Sud et A.P.G.L. En janvier 2010.

Forum départemental des espaces de santé et points accueils écoutes jeunes « Travailler ensemble »

Organisé par le Conseil général, IMAJES Sante Jeunes, Sante Fil Jeunes. Le 23 février 2010.

Journée de la coopération entre les associations

Organisée par la FNARS.

Compte-rendu du mal logement

Organisé par la Fondation Abbé Pierre.

Débat sur les questions LGBT

Organisé par le Conseil Régional et Mémoire des Sexualités.

Exposition photos contre l'homophobie

Organisée par G-Sud en partenariat F.A.G et le Refuge.

Débat sur la gestation pour autrui

Organisé par H.E.S, G-Sud et A.P.G.L. Le jeudi 8 juillet 2010.

Colloque violence intrafamiliale

Organisé par le service des droits de la personne-femme-famille de la mairie de Marseille. En octobre 2010.

Débat inter-associations

« Si on parlait Q ». Organisé par G-Sud, AIDES et SNEG. En décembre 2010.

Journées spéciales

Ces évènements ponctuels sont réalisés dans des buts de sensibilisation et de prévention autant envers une population ciblée qu'un public plus large.

Soirée régionale associative « La Luxure Party »

Une soirée de prévention contre le Sida, le 5 février 2010

Kiss-in contre l'homophobie à Montpellier

Organisé par la LGP de Montpellier, le 13 février 2010

Cérémonie des déportés

Hommage aux déportés de la Seconde Guerre mondiale

Organisé par Mémoire des sexualités, le dimanche 25 avril 2010

Le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie

Organisé par G-Sud, en partenariat avec F.A.G, H.E.S, M.J.S, System gay et Lulu berlu, le samedi 15 mai 2010

Inauguration de l'exposition « 6 milliards d'autres »

Organisé par Yann Arthus Bertrand, le jeudi 3 juin 2010

Spectacle « la mastication des morts »

La compagnie a organisé ce spectacle à Fayence en faveur de l'association le Refuge

Organisé par la compagnie la Cordée, le 4 juin 2010

Le Karaoké pour l'égalité

Organisé en partenariat avec G-Sud et l'Endroit, le mardi 5 juillet 2010

Marche des fiertés de Marseille

Avec un char commun à G-Sud, System Gay et Lulu Berlu

Organisé par Fierté de Provence, le samedi 3 juillet 2010

Marche de la Lesbian and Gay pride de Marseille

Organisé par Tous Ego, le samedi 10 juillet 2010

Les Médias

Télévision : *Reportage sur France 3 – Emission « Parcours de vie »*

Presse écrite : *La Marseillaise* et *Aubagne au Jour le Jour (AJJ)*

1) Médias :

Après un communiqué rédigé par voie de presse, l'association Le Refuge, a eu les honneurs des médias régionaux et nationaux.

📺 **La télévision** :

- Campagne d'appel au don, espace télévisé offert par TF1
- France 2, France 3 reportage dans les éditions nationale du 12/13 et régionale du 19/20
- Direct 8 dans l'émission de Jean-Marc Morandini
- Nous sommes également intervenus sur le plateau de la télé locale Montpelliéraine 7LTV.

📰 **La presse écrite** :

Nos actions ont également été évoquées dans les revues Vanity Fair Italie, Kiff Magazine, TIP TOP et Sensitif.

Le magazine Elle a consacré un article à Jean-Marie Périer pour évoquer la situation des jeunes homosexuels en situation de rupture familiale.

Le magazine Prof Mag et divers articles soulignant l'action du Refuge en Avignon (dauphine.com) et dans le Puy-de-Dôme (la Montagne).

Une double page à été consacrée à l'association sur Femme Actuelle.

Presse régionale Languedoc Roussillon : la Gazette de Montpellier, Midi-Libre, Montpellier Plus.

Presse régionale Midi-Pyrénées : La dépêche

Presse régionale parisienne : 20 minutes

Suite à la venue de Sexion d'Assaut, le Parisien a lui aussi consacré un article à l'association.

📻 **Les radios** :

L'association est intervenue sur l'antenne de RTL 2, sur l'antenne de la radio régionale Divergence FM. Radio Clapas a également réalisé un reportage sur le Refuge.

Nicolas Noguier, le Président, a fait une interview sur France Culture, et Frédéric Gal, le directeur, a été l'invité, avec Eric Verdier, de l'émission « *Je t'aime... pareil* » sur France Inter.

2) Internet :

- 📍 **Le site** : www.le-refuge.org, est fréquenté par 556 internautes par jour en moyenne (décembre 2010). Il bénéficie d'une mise à jour hebdomadaire et connaît une fréquentation régulière et soutenue.

✚ **Facebook** : un groupe « Le Refuge : contre le mal-être des jeunes victimes d'homophobie et de transphobie » a été créé et compte actuellement plus de 4000 membres. Il contribue à faire connaître activement les actions du Refuge.

3) Support papier :

✚ **Plaquettes, flyers, affiches** :

- ✓ L'association a édité et distribué des flyers dans les lieux de vie identifiés des jeunes.
- ✓ Des plaquettes sont également à disposition du grand public.
- ✓ Un bulletin d'information trimestriel est diffusé auprès des contacts et mis à disposition dans les locaux des permanences et sur les stands lors des forums et rencontres extérieures.

L'association a formalisé des rencontres avec les partenaires du terrain et a établi des conventions de travail.

Nous avons poursuivi le travail d'accompagnement des jeunes au plus près de leurs besoins et des missions de l'association.

L'atelier recherche d'emploi (financé par la Fondation Caisse d'Épargne fonctionne depuis le 15 novembre 2008) connaît toujours un franc succès.

Le développement des antennes de **Paris** et **Marseille**.

L'augmentation du nombre de **places** à Montpellier avec l'acquisition d'un nouvel appartement-relais.

L'association poursuit également son travail d'**écoute téléphonique** par l'intermédiaire de sa ligne téléphonique ouverte 24h/24.

Les bénévoles de l'association ont également accompagné des **parents et des familles** qui cherchaient un soutien, une orientation et des conseils.

Les interventions en milieu scolaire : véritable succès et engouement progressif des établissements scolaires.

Prévention du mal-être et des prises de risques.

Depuis janvier 2010, **337 personnes** ont pris contact avec l'association Le Refuge.

Ces personnes sollicitent soit :

- un hébergement	270 personnes
- du soutien	67 personnes

Sur les **270 personnes** qui attendent un hébergement :

- 🏠 **28 personnes** ont été logées sur Montpellier
- 🏠 **48 sur Paris.**

Cela représente donc **28,14 % de demandes satisfaites.**

Ne pouvant satisfaire la demande de tous les jeunes, nous orientons selon la situation de la personne, vers d'autres structures comme CORUS.

Cependant, les foyers ou les centres d'hébergements ne correspondent pas toujours aux caractéristiques de notre public, pouvant même devenir dangereux pour certains jeunes, de par un personnel non formé aux problématiques du suicide et de la prise de risques, voire homophobes.

Ainsi, sur l'ensemble des jeunes, **150 jeunes sont soutenus psychologiquement** par contact téléphonique et par courriel par les bénévoles ;

18,6 % n'ont pas donné suite après le premier contact.

A ce jour, 205 jeunes sont dans l'attente de pouvoir intégrer les appartements de l'association le Refuge.

Ces chiffres démontrent le **mal-être** que l'on ressent dès les premiers instants de l'accueil. Cette souffrance, consécutive à l'isolement, conduit à des attitudes de repli sur soi et trop souvent encore à des issues dramatiques.

Ainsi, la tentative de suicide chez les jeunes homosexuels n'est pas le résultat d'une particularité intrinsèque au sujet homosexuel, mais la réponse individuelle à un rejet social dévastateur.

Cette situation est sans cesse combattue par les salariés, bénévoles et volontaires du service civique de la structure avec l'espoir d'une amélioration dans les prochaines années.

L'association tient à remercier ses partenaires financiers sans lesquels elle n'existerait pas:

- La Fondation Abbé Pierre
- La Fondation SFR
- La Fondation Chèque-Déjeuner
- L'Institut Randstad
- La Fondation EDF Diversiterre
- La Fondation Caisse d'Épargne
- L'association FIGHT AIDS à Monaco
- Le Ministère de la Santé et des Sports
- Le Ministère de la Jeunesse et de la vie associative
- La Direction Générale de la Cohésion Sociale
- La DDCS de l'Hérault et la CAF de Montpellier
- La ville de Montpellier
- Les villes d'Agde et de Palavas-les-Flots
- La Ville de Puteaux
- Le Conseil Général de l'Hérault
- Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Montpellier
- Les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence
- La Préfecture de Paris
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France
- Le Conseil Régional PACA
- Le Laboratoire Janssen-Cilag
- La Mutuelle UNILIA
- Le Laboratoire Sanofi Aventis
- La Banque Alimentaire 34
- Le Cabaret ARTISHOW
- La Fondation SEB
- Tous les partenaires sociaux cités dans le présent rapport ainsi que tous nos fidèles adhérents et donateurs.